

Veille internationale

Australie

Le Mckell Institute a produit un rapport enjoignant les autorités publiques australiennes à émettre des bons permettant de financer les infrastructures. Compte tenu de l'importance des fonds disponibles (2,6 trillions de dollars), de l'application de plus en plus courante de critères éthiques et de l'appétit pour des investissements rentables et sécuritaires, les auteurs avancent que les obligations indexées à l'inflation et adaptées aux revenus de l'emprunteur seraient le meilleur instrument financier à adopter et permettraient d'éviter la privatisation des infrastructures publiques.

https://mckellinstitute.org.au/app/uploads/FINAL_Superannuation_2018_WEB.pdf

Espagne

Le chef du nouveau gouvernement socialiste, Pedro Sanchez, a annoncé la création d'un nouvel impôt sur les banques pour combler le déficit de la Sécurité sociale (27,4 milliards d'euros) servant à financer les retraites. Il s'agit d'une nouvelle réponse au problème du financement des retraites en Espagne, qui fait suite au projet de réforme des retraites, très impopulaire, qui a été proposée par son prédécesseur conservateur, Mariano Rajoy. Les banques ont réagi négativement à cette annonce. L'évolution démographique a entraîné une hausse du poids des retraites dans le budget de l'État, y passant de 21,6 % à 29 % des dépenses entre 2007 et 2017.

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2018/07/17/97002-20180717FILWWW00201-espagne-le-gouvernement-taxera-les-banques-pour-financer-les-retraites.php>

États-Unis

Un article paru dans la revue Fortune met en lumière une stratégie des entreprises américaines offrant une cotisation aux comptes 401(k) (l'équivalent des REÉRs) et des options de placement à leurs employés. Bien que cette pratique ait diminué depuis la faillite d'Enron en 2002, les fonds de retraite 401(k) de plusieurs grandes entreprises sont massivement investis dans les actions de l'employeur, comme Colgate (56 %), Exxon Mobil (54 %) ou MacDonalds (39 %). Contrairement aux fonds de pension à prestations déterminées dont les investissements au sein de la compagnie ne doivent pas dépasser 10 %, aucune limite n'existe pour les investissements réalisés avec les avoirs contenus dans les comptes 401(k), alors que l'ensemble des risques est supporté par les cotisants.

Ainsi, 36 % des portefeuilles d'investissement des 401(k) offrant des actions des entreprises pour lesquelles les cotisants travaillent ne limitent pas la proportion d'actions de la compagnie pouvant être détenue.

<http://fortune.com/2018/06/20/general-electric-dow-jones-401k-retirement/>

Russie

Malgré une organisation de la Coupe du monde saluée de toute part et une belle performance de l'équipe de soccer russe, la popularité du président Poutine a diminué suite à une proposition de relèvement graduel de l'âge de la retraite de 60 à 65 ans pour les hommes et de 55 à 63 ans pour les femmes. Inchangé depuis 1932, cet héritage de l'ère soviétique est important pour les aînés qui doivent souvent continuer de travailler, les maigres pensions constituant un revenu d'appoint. Alors que le gouvernement avance que la situation a évolué depuis les années 1930 et que le système de pension est intenable, plus de 80 % des Russes sont contre cette réforme et des manifestations ont lieu dans tout le pays.

<http://www.revuedepressedesretraites.info/2018/07/russie-la-reforme-des-retraites-inquiete-les-femmes.html>

Royaume-Uni

L'Institute for Fiscal Studies a publié une étude dont l'une des sections porte sur la comparaison de l'augmentation du revenu entre les pensionnés et les non-pensionnés. Les résultats démontrent que le revenu réel médian des pensionnés en 2016-2017 est supérieur de 13,5 % à celui de 2007-2008, épisode de crise financière, contrairement à une hausse de seulement 3,6 % pour les non-pensionnés. Cette situation de hausse plus élevée des revenus réels médians des pensionnés que celle des non-pensionnés prévalait également depuis 2002-2003. Ainsi, en 2016-2017, le revenu médian des pensionnés représentait environ 90 % du revenu médian des non-pensionnés.

<https://www.ifs.org.uk/uploads/R145%20for%20web.pdf>